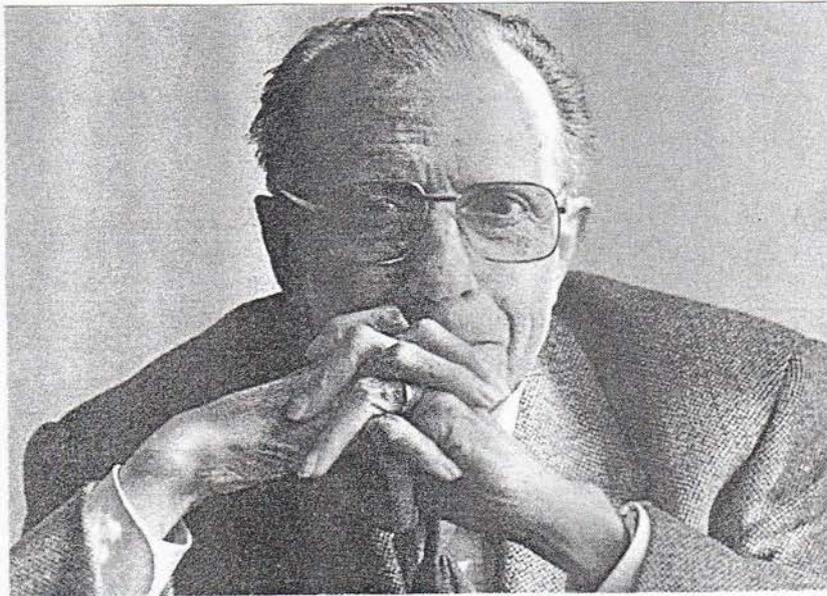


SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

SOMMAIRE:

- Editorial,
- L'eau du barrage, par Charles Vidal,
- La scierie de Dardennes, par Igor Fédoroff,
- Le puits de Charlois, par Claude Chesnaud,
- Lou cantoum de l'inquiet, par André Quadruppani.



Charles Vidal, maire du Revest Les Eaux de 1971 à 1995

Président fondateur : CHARLES AUDE
Bulletin n°22- Septembre 1996
Président en activité: CALDANI Claude
1112B, route du Général de Gaulle
83200-- Le Revest Les Eaux

Editorial

10 ans

Le 1^{er} février 1986, Charles Aude, Pierre Trofimoff et Claude Chesnaud décidaient de créer « La Société des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène ».

La création de cette société avait pour perspective d'étudier la réalisation d'un musée au Revest. Le Docteur Vidal, Maire, partageait cette ambition, mais aucun local n'était disponible pour la concrétiser, il fallait patienter.

Il était décidé, en attendant, de publier un bulletin « *pour apprendre l'histoire de ce pays* » et d'organiser des expositions pour en «partager l'histoire».

Dix ans après, malgré les douloureuses disparitions de Charles Aude, Charles Vidal et Pierre Trofimoff, la création d'un musée reste d'actualité et, peut-être, lorsque la rénovation de la Tour sera achevée ...

Amis Revestois, ce bulletin est le vôtre. Aidez-nous, par vos souvenirs, par des documents à «*apprendre*» et «*partager*» l'histoire de notre village.

Claude CALDANI

Dardennes le 3 novembre 1998

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu vos deux exemplaires du bulletin des Amis du Vieux Rerest, qui m'ont fait plaisir.

Mais, il me semble que vous avez une peu mélangé vos notes. Ainsi, ce n'est pas ce capitaine TORRI qui j'ai donné l'eau qu'il donnait, mais à l'abbé SERRATE qui, avec Louis Liraillou, est né devant moi, des notes qui fondraient le chauf de la propriété SCHWARTZ, en face de la propriété VENTURINI ("Villa 'Le Fenêtres'")

Je me permets de vous dire que j'ai été très étonné, en voir cela en ce lieu qui a une histoire, de sa vie liée à l'occupation à Dardennes et pas beaucoup plus sur la libération à Dardennes.

Je fais allusion à l'arrivée d'un détachement allemand, avant la capitulation de l'Italie, en septembre 1943, et des centaines de personnes réfugiées à Dardennes, au Château, chez ma grand'mère, (8^e rue - Baudou) etc...

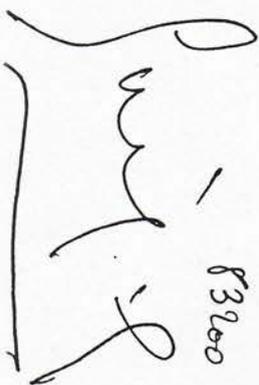
Quelques lignes devraient être été consacrées au séjour du Lt R.F.S., du bataillon de Choc à Dardennes.

Sur vos félicitations pour la présentation de votre livre, je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

F. Trofimoff

Dardennes

83200 LE REREST



Var Matin

LE PREMIER QUOTIDIEN DU VAR

La Valette - La Garde - Le Pradet

Jeudi 6 juin 1996 - 4,20^F

La tradition retrouvée

Renouant avec la tradition, les Amis de la vieille Valette ont rencontré les Amis du vieux Revest pour une journée de plein air, émaillée de souvenirs, sur l'esplanade du château de Tourris

ACCUEIL, présentation des bannières, apéritif et pique-nique se sont déroulés dans la joie et l'amitié. Les visites des différents lieux ont été organisées en petits groupes et par équipes tournantes tant l'affluence était grande. Le temps, beau et doux, était de la fête. Même le vent apportait son concours, rafraîchissant ceux qui grimpaient vers l'opidum de la vieille Valette.

«Les gens de la vallée prêtent à ceux des collines, mille et une qualités : la hauteur de vue, le sens de la liberté, l'esprit d'ouverture... Nous aussi, nous nous réclamons des collines, car nous sommes de la vieille Valette». C'est par ces paroles que le président des Amis de la vieille Valette, M. Bitosi, a salué les amis du vieux Revest, au nom de la

communauté valettoise. A l'ombre douce des platanes, devant la façade austère du château, une centaine de Valettois et Revestois ont ainsi retrouvé la tradition. En effet, ils se rencontraient autrefois sur cette terre commune qui fit l'objet par le passé de tant de convoitises. La chapelle de Saint-Jean-de-Tourris, d'une origine les plus anciennes, était un lieu de pèlerinage où l'on se rendait chaque année avec ferveur. Une amusante mais malencontreuse bagarre entre pèlerins mit fin à cette traditionnelle procession. Depuis les communautés s'ignoraient, les pènerents ne montaient plus à Saint Jean.

Aussi, l'idée de recréer des liens et d'aller à nouveau ensemble sur la colline a été évoquée lors de la réunion des so-

ciétés d'histoire locale organisée par les Amis de la vieille Valette pour leur vingtième anniversaire. Le projet a pris corps des deux côtés et une même volonté a abouti à cette journée de fête.

UNE JOURNÉE CONVIVIALE

Geste hautement symbolique, la réunion a commencé par une présentation des bannières que chaque association a confectionnée dans la plus grande fébrilité, retrouvant son blason et ses couleurs. Celle des Valettois arborait une pomme de pin dorée et ouverte sur fond de toile bleu nuit accompagnée de la devins latine «Ab urbe condita», depuis le commencement de la ville, cette bannière a été réalisée par Mme Rosi, de l'atelier Harmo-

nie et Décor, et a nécessité plus de quarante heures de travail. Puis il y a eu la distribution de badges confectionnés avec la force de l'amitié par un des membres de l'association portant aussi une pigne ouverte, image de l'accueil et de l'élan vers les autres.

Avec l'accord du propriétaire, le château a ouvert ses portes. Le gardien, M. Mercier, a fait visiter l'ancienne demeure des De Nas de Tourris et la chapelle Saint-Jean, restaurée au XIXe siècle. Il a montré le blason qui orne encore le mur d'ancienne bâtisse. Puis les amis de la vieille Valette et les amis du vieux Revest ont passés près du petit cimetière devenu bosquet sauvage.

Ils ont grimpé à la vieille Valette par des sentiers parfumés de menthe sauvage et de fari-

goulette. Depuis les ruines des tours (turris) ils ont découvert la mer moutonneuse et les îles. Ils ont supputé sur le trajet des pharos, avertissant les peuples des collines de l'arrivée des barbaresques. Ils sont redescendu ivres de grand air et de liberté. Enfin, ils se sont proménés vers le hameau des Bouisses en compagnie des descendants de ces familles qui ont fait vivre et habité ces lieux.

Tout était souvenir avec les Hermitte, Meiffret, De Moste-joul... Ont été évoqués le personnage pittoresque de Baudisère et cleui, plus tragique, de Fine, la bergère irrascible. «Ce site doit impérativement être protégé !» a déclaré le président des amis du vieux Revest ; opinion unanimement partagée.

G.V.

L'EAU DU BARRAGE

par Charles Vidal



Charles VIDAL

Pour vérifier la solidité de son mur de retenue, le barrage vient d'être vidé avec un an d'avance. De nombreux promeneurs ou curieux sont venus voir ce qu'était un barrage vide. Ils ont été surpris d'y trouver des traces de restanques, des ruines de vieux murs, de cabanon, de maison ou du « Colombier » le premier moulin d'autrefois, tandis que de l'eau surgissait par endroits comme des petites sources.

La surprise était bien moindre quand Toulon ne disposait que du petit bassin de Saint Antoine et de l'eau du Revest. Chaque été le barrage était à peu près vide et il était facile d'aller d'une rive à l'autre ce qui permettait de dire: «J'ai traversé le barrage à pied ! ».

C'est en 1912 qu'il fut construit et c'est tout une histoire qui a précédé sa construction.

Dans le vallon entre le village et les Camps sortaient différentes sources. Les deux principales « Le Ragas » et « La Foux », venues on ne sait d'où, paraissent naître dans le fond du vallon. Elles formaient une rivière (Le Las) doublée d'un canal (Le Béal) qui allaient tous deux se terminer à Toulon. Avec elles naissaient aussi toute une vie, toute la beauté, toute la richesse de la

vallée de Dardennes avec ses jardins, ses moulins, ses forges, ses martinets, sortes de grands marteaux entraînés par le courant de l'eau.

C'est là qu'en 1714 furent fabriquées les pièces de monnaie (Les Dardennes) qui permirent de payer la solde des soldats du Maréchal Tessé venus chasser le Prince Eugène de Savoie dont les troupes occupaient Toulon et aussi Le Revest. C'est en quittant la région, que dans sa colère, le Prince incendia le village.

Il y avait aussi les « Bugadières », blanchisseuses dont on peut toujours voir quelques emplacements de bassins le long du Béal dans le hameau de Dardennes. Il était de « bon ton » chez les Toulonnais aisés de faire laver leur linge au Revest. Agréable en été avec la lessive qui séchait à même la prairie, la vie des « Bugadières » était des plus difficiles en hiver mais elles étaient courageuses, en vraies Revestoises qui avaient besoin de travailler puisqu'elles n'étaient pas riches.

Mais la vie ne serait pas la vie si tout était toujours beau et agréable. Un jour de 1721 un navire amena la peste à Toulon et le linge sale des Toulonnais l'amena au Revest où seuls une cinquantaine d'habitants survécurent parmi les cinq cents que comptait le village.

Et puis la vie reprit. Vers le milieu du siècle dernier, ne pensant qu'au présent plutôt qu'à l'avenir, les Revestois vendirent « Le Ragas » et « La Foux » en échange de 50 000 Francs « germinal » qui permirent de construire le bâtiment qui allait abriter la mairie et l'école.

Rapidement pleins de regrets les élus essayèrent, dans les années qui suivirent, de reprendre leur eau. Ce fut l'occasion de retentissants procès qui furent tous perdus. Toulon, devenu à son tour propriétaire, fit construire le barrage au début de ce siècle.

Quant au Revest, ses sources du pied du mont Caume suffirent à l'alimenter jusqu'après la seconde guerre mondiale où l'augmentation de sa population et les nouvelles conditions de vie l'obligèrent à acheter à Toulon l'eau née sur son territoire.

LA SCIERIE DE DARDENNES

par Igor Fédoroff

Le promeneur qui emprunte la route reliant le hameau de Dardennes à Toulon, trouvera une maison située à droite en amont du pont connu sous le nom du « Pont de Dardennes ».



Cette bastide édiflée en 1790 par le sieur Jauffret fut en son temps une scierie à bois qu'on appelait alors:« Fabrique de scieur de bois».

Elle est occupée aujourd'hui par Madame Humbert, une charmante dame âgée, grâce à l'amabilité de son fils Pierre, j'ai pu en visiter les « souterrains ».

Mais revenons tout d'abord quelque deux cents ans en arrière, et suivons l'histoire de cette« fabrique» en nous référant aux archives municipales de Toulon. (L-688):

« Plans de la rivière de Dardennes et du Béal ainsi que du sol du martinet (1) et autres: »

- A,B,C,D,E-> La rivière de Dardennes,
- I,I' ->Le Béal,
- H ->Le sol du martinet,

Ce martinet était établi dans l'enclos des forges et fit partie des « Forges Impériales Maritimes », au cours du XVIIIème siècle.

(1) martinet: marteau mù au moyen d'une roue à cames. Ce martinet était établi dans l'enclos des forges et faisait partie des « Forges Impériales Maritimes » dans le courant du XIXème siècle.

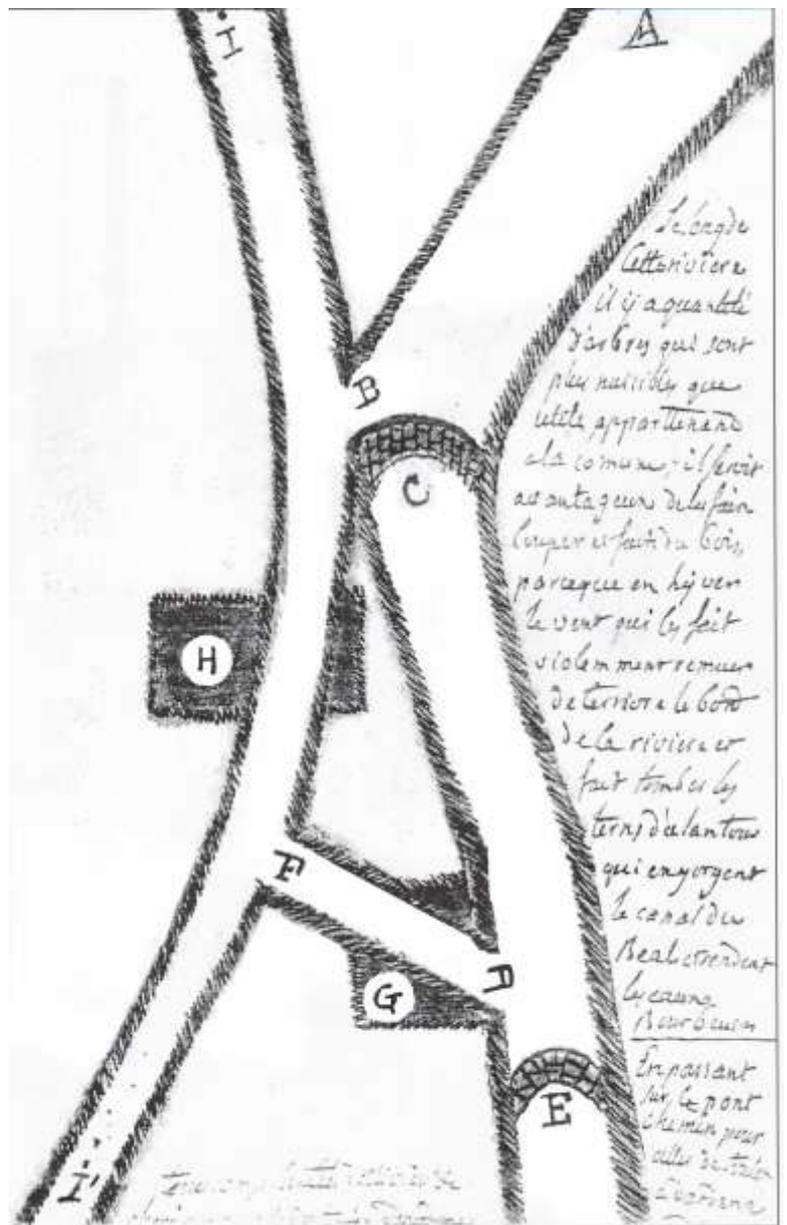
(2) martellière: pertuis garni de vanes pour le passage des eaux

pertuis: trou par lequel se perd l'eau d'un bassin. Dans le langage courant, on confond assez souvent les martellières avec les vanes qui les ferment

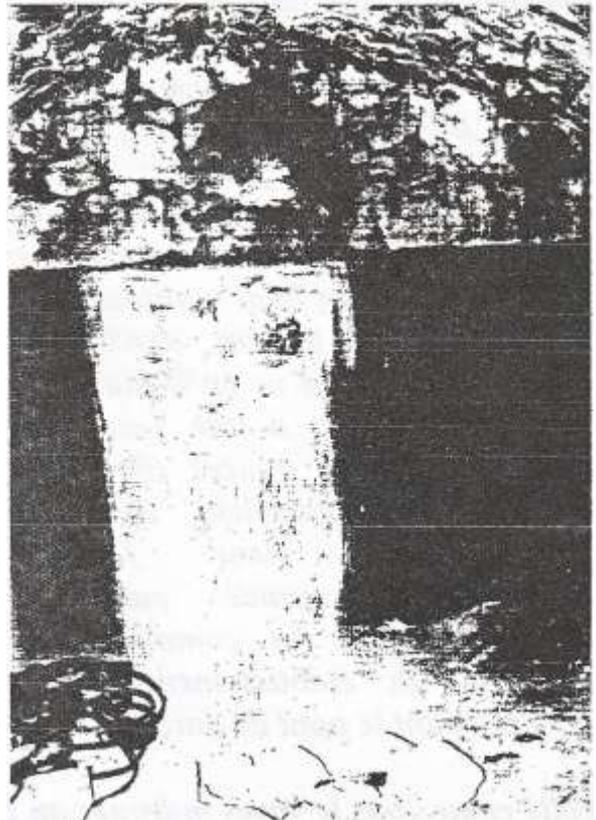
- B -> Martellière qui reçoit les eaux de la rivière et les verse dans le canal du Béal,
- canal I, I' du Béal
- Entre B et C -> L'écluse pour retenir l'eau afin qu'elle entre plus facilement dans le Béal par la martellière (2) B

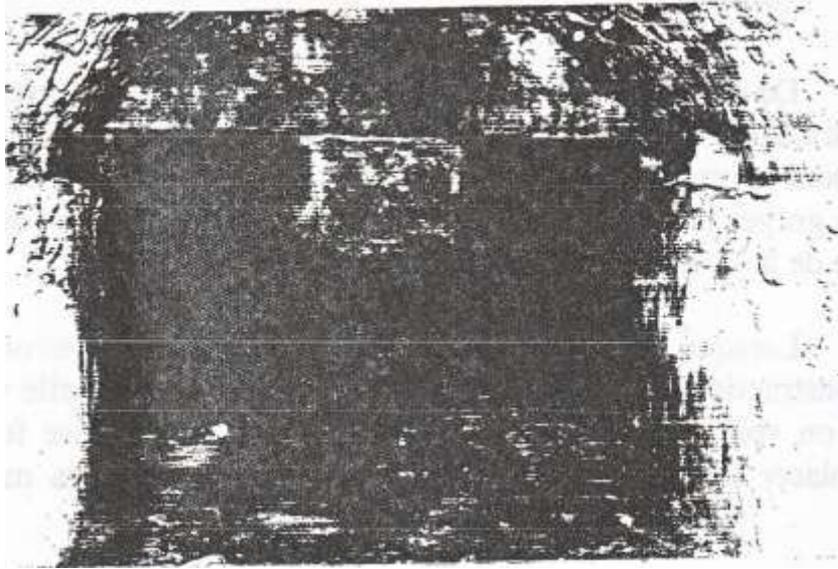
Cette écluse a une chute d'environ huit pans (1m992); il y passe encore par-dessus, une nappe d'eau qui coule dans la rivière.

« Par temps orageux, l'eau de la rivière (A) descend avec précipitation et force, pénètre dans la martellière (B) et entraîne quantité de terre et de gros cailloux qui occasionne une dépense toutes les années pour le creusage. En élevant un mur devant la martellière (B) jusqu'à une certaine hauteur et fait solidement, il amortiroit le sable et les cailloux que la force de l'eau y entraîne, et empêcheroit que le canal du Béal soit souvent engravé, cette dépense une fois faite la commune y gagneroit, et les moulins auroient plus d'eau en ce moment parceque le lit du Béal seroit plus profond et l'eau de la rivière y entreroit avec plus de précipitation, égard à la chute que la même eau trouveroit en entrant. L'eau du Béala aujourd'hui un lit de 20 pouces (0m54) de profondeur cestout ce qu'il faut pour les moulins. Il y a une vase d'au moins de 7 à 8 pouces (0m189 à 0m216) qu'il convient de faire enlever. Le sieur Jauffret, machiniste, demande par son comparant, que la commune luy permette un établissement, lequel sera attenant le pont de dardene du cotté come vous le voyes marques au plan la lettre (P).



Faisons en la description. (E), pont de la rivière de dardene, au dessus du même pont tirant en haut vers la rivière, il y a jusqu'à la hauteur du chemin ou de la terre du dit Jauffretun mur qui est très solide et neuf, c'est par ce même mur que Jauffret veut continuer un de ceux qui formeront-sa fabrique, voilà donc (G) représentant le sol et place de la fabrique de sieur]auffret. Sieur Jau/fret dit qu'il prendra l'eau superflue des moulins quil sera plus que suffisante pour faire aller les scies. Voicy dans le plan come il sy prendra, le canal du Béai (II) qui n'a que la martellière (B) pour recevoir les eaux de la rivière, sera le même canal seigné par une autre martellière pour fournir à la fabrique du sieur]auffret, cette martellière sera faite come [e, représente le plan à la lettre (F) qui conduira les eaux dans le sol (G) etsortira par (D) qui, verse come vous voyes dans la rivière au dessus de l'arc du pont. Sieur Jauffret se contente de l'eau quily aura de reste pour les moulins,il convient aussi quil ne pourra travailler quenviron six mois de l'année et en hyver et encore s'il régnoit de sécheresse seroit et forcé et obligé de ne travailler que quatres ou peut-etre pas du tout, il le prévoit par son comparant et s'enconsole ...La commune n'a rien à risquer en permettant la ditte fabrique de scieur de bois attendu que dans son comparant il promet et s'oblige à fermer sa fabrique quand l'eau qui sera dans le béal ne pora luy fournir du travail et renonce à toute prétention domages et tant d'autre pretention que la chicane invente declarant se resoudre toujours avec soumission et respect aux volonté de la municipalité. »





Les clichés ci-dessus représentent la galerie venant du béai souterrain. A l'aide de deux conduits rectangulaires en pierres de taille, cette galerie alimentait la fabrique du sieur Jauffret.

A la suite des travaux effectués lors de la mise du tout à l'égout, cette galerie est aujourd'hui éboulée au niveau de l'avenue Marius Rouquier, après un parcours d'une dizaine de mètres.

L'évocation du Béai mérite que l'on en parle brièvement'. Ce béai des moulins ou béai d'arrosage, prenait son cours dans le terroir du Revest à une fontaine située aux pieds d'une montagne appelée Siblas d'où son nom de « Foux de Siblas » ou encore « source de Siblas ».

Le canal fait de main d'homme est déjà cité dans un jugement du baile de la Cour Royale de Toulon en date du 28 avril 1406, qui nous apprend l'existence de la Dame Isabelle de Simiane, veuve de Raymond de Montauban, seigneur du Revest et de la Bastide de Dardennes, à laquelle la Communauté de Toulon reprochait de détourner l'eau du Las pour l'arrosage de son jardin. Dans le procès qui s'ensuivit, de nombreux témoins interrogés, après avoir prêté serment sur les Saintes Evangiles de Dieu, témoignèrent que depuis de nombreuses décennies, le seigneur de la Bastide recevait seulement une rigole d'eau, régulièrement le samedi, de manière à ne pas empêcher les moulins de moudre, et qu'il faisait retourner cette eau dans le béai sans que cela puisse nuire à la marche des moulins de la dite Communauté de Toulon. (DD 41)

Il est très vraisemblable que ce béai existât bien avant le XIV^{ème} siècle. De récentes observations ont démontré que certains moulins de Dardennes reposaient sur des fondations de constructions romaines. Le béai à ciel ouvert terminait son parcours dans l'Enclos des Forges en tombant dans une vaste et profonde fosse encore visible dans cette propriété.

De cette fosse, il empruntait un canal souterrain jusqu'au 6ème moulin dit « Moulin haut d'Hubac » ou « Premier Moulin d'Hubac ». Cette partie du canal que l'on peut suivre tout au long du chemin du Béal est entrecoupée de lucarnes appelées « gorges de Loup », placées de distance en distance et qui servaient jadis à l'éclairage de la voûte et au nettoyage du Béal.

Lorsque le barrage se trouve à sec, nous pouvons apercevoir une étrange construction visible. Elle représente l'écluse sur laquelle venait se greffer le béal dont on voit le départ dans l'angle gauche, Cette écluse fut édifiée en 1696 pour remplacer l'ancienne située légèrement en amont de la muraille de l'actuel barrage.



Nous terminerons ce bref aperçu de notre passé par la description au crayon réalisé le 20 avril 1861 et conservé à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, dessin fait par Maurice Sand, fils de l'illustre romancière. Situons ce dessin en tournant le dos à la nouvelle usine de la Compagnie des Eaux et de l'Ozone et au mur du barrage.

Au premier plan à gauche, l'ancien pont dit « médiéval », à deux arches, aujourd'hui disparu, a donné place à la route qui mène au village du Revest. Le deuxième pont est le pont dit « romain » à une seule arche qui subsiste toujours.

A droite, bordée par le béal, la route qui allait au château de Dardennes pour rejoindre le chemin royal, chemin du château de nos jours. Le béal passait devant ce château.

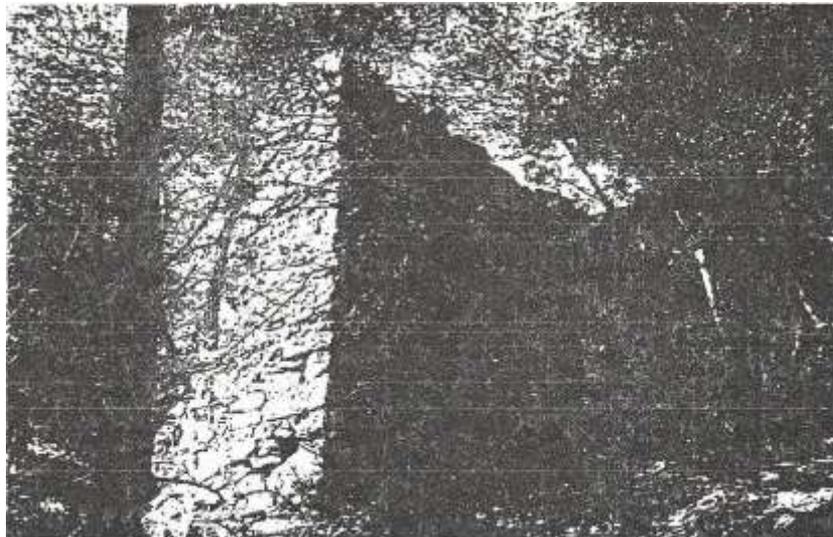
L'oratoire, disparu à la fin du XIXème siècle, se trouvait au départ de l'ancien chemin du Colombier qui rejoignait le Village. A cette époque, la route

actuelle montant au Village n'était pas tracée; une barre de rocher en défendait le passage.

Tout en haut, sur la colline, une ruine que nos anciens nomment « La Chartreuse » ou encore « Le Château des Templiers ».

Il est intéressant de signaler la description que l'on trouve dans « l'extrait de greffe du Senal de Toulon », rédigé le 7 mars 1640 (Arch. DD 32) dans lequel sont répertoriés les biens nobles et les biens taillables de la Seigneurie de Dardennes :

- « ... et les biens taillables consistent en une terre appelée la « Grande Lone » de contenance de sept cens vingt quatre cannes carrées, confrontant de midy la terre noble de la Seigneurie de la Valdardennes, au droit d'une grande barre de rocher appelé le « Pas de Chabert » qui se trouve dans la pièce de Demoiselle Claire Teisseire proche de la bastide, laquelle terre tire de midy à trémontane à la Foux et jusques au chemin du Revest, étant la rivière d'un côté et de l'autre le béal. »



D'une bastide, d'accès difficile, il subsiste encore des pans de murs, visibles sur le cliché ci-dessus, et qui sont masqués par la puissante végétation qui s'est développée depuis l'exécution du dessin par le fils de Georges Sand en 1861.

Il est intéressant de signaler que cette construction a été édifiée, côté Est, sur le bord d'une muraille rocheuse de plusieurs mètres de haut, ce qui ouvre le champ à de nombreuses suppositions. Une fouille serait nécessaire pour déterminer si, bien avant le XVIIème siècle, une fortification ou tour de guet ne s'élevait en cet endroit pour surveiller le départ de la Vallée de Dardennes.

Le puits de Charlois

par Claude Chesnaud

Dans un des classements des archives communales, effectués par Yvette Roché, Jean Meiffret et Charles Aude, nous avons ouvert une chemise de la rubrique « Rapports de bornage ». C'est ainsi que nous avons pu lire la petite histoire du puits de Martin, au Mont Caoumé. Aujourd'hui, ce puits est plus connu sous le nom de « puits de Charlois », au Mont Caume.

Le 24 août 1845 est effectuée la mensuration du terrain qui est pris dans la propriété de Monsieur Charlois Joseph Grégoire, limitrophe de celle de la commune du Revest, pour la formation d'un « patec » (1), dit « relarg » (2), aux alentours du puits communal dit « puits de Martin ». Le patec est formé par un rayon de 20 mètres. Cela permet l'élargissement de 5 mètres d'un chemin existant, dans la propriété de Monsieur Charlois, qui conduit aux terres communales.

Un échange avec un terrain de 500 mètres carrés est proposé. L'acte d'échange est passé le 6 août 1845 entre Monsieur Bourgarel, maire du Revest, et Monsieur Charlois.

Pour la mensuration du terrain, étaient présents:

- Monsieur Toucas, ancien géomètre de 1ère classe du cadastre, verbalement nommé par le maire du Revest,
- Monsieur Jean Baptiste Bourgarel, maire de la commune,
- Monsieur Jean Léopol Vidal, son secrétaire,
- Messieurs Artigues Barthélémy, Artigues Cérile, Cadière Joseph, membres du conseil municipal,
- Monsieur Teisseire Charles, garde champêtre,
- Monsieur Artigues Calixte, représentant Monsieur Charlois, son beau père, retenu chez lui pour « cause d'infirmité ».

L'opération de bornage:

Dans la propriété de Monsieur Charlois, 3 bornes sont plantées et une croix est gravée sur un rocher.

(1) patec ou patègue : espace inculte ou passage

(2) relarg : même sens, espace, clairière

L'autre partie du bornage permet le tracé d'une ligne droite allant du midi vers le nord, sur laquelle ont été gravées deux croix et planté une borne. La première des croix a été gravée sur un gros rocher plat, ayant sa face à l'est, distante de 24 mètres et 20 centimètres de la croix de la première opération .

L'espace entre ces deux croix est nécessaire pour le passage des troupeaux venant de la terre communale, se rendant au puits communal pour s'abreuver.

La seconde croix a été aussi gravée sur un rocher plat inclinant également sa face vers l'est, distante de la précédente de 54 mètres et 75 centimètres.

L'acte d'échange:

Il est frappé du timbre royal de 1 franc et 25 centimes. Ont comparu devant Monsieur Pellicot, notaire, le 6 août 1845:

- Monsieur Jean Baptiste Bourgarel, maire du Revest, demeurant dans son château de Dardennes,
- Monsieur Joseph Grégoire Charlois, propriétaire et demeurant au Revest.

Monsieur Charlois accepte 500 mètres carrés de terrain communal à prendre dans la forêt de la commune au quartier de Caoumé, tenant aux Capeludes, en échange d'une lisière de terrain de 5 mètres de largeur de toute la longueur de la propriété dite « Montvallon » de Monsieur Charlois.

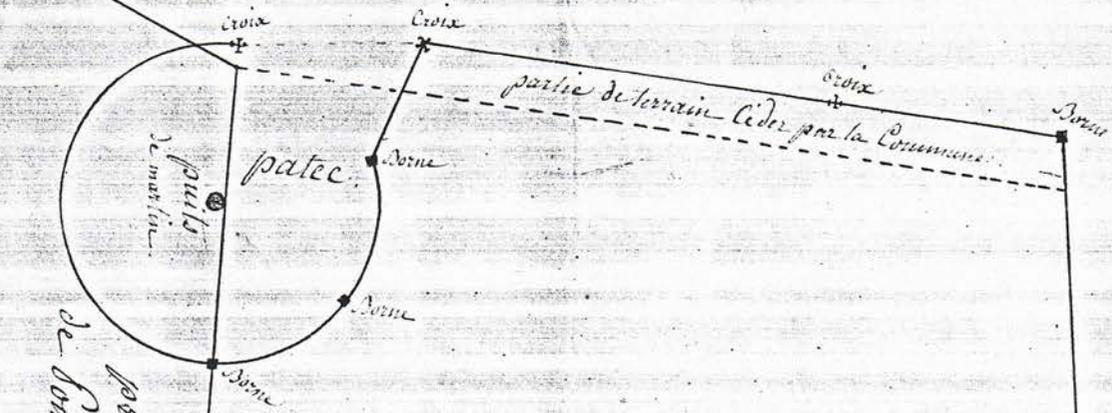
Droit de servitude pour Monsieur Charlois :

Monsieur Charlois a le droit de relarg, c'est-à-dire de faire reposer les troupeaux dans la propriété auprès du puits dit « de Martin », dans un rayon de 20 mètres autour du puits.

L'acte est fait le 6 août 1845 en présence de Monsieur Laurent Isnard, maréchal ferrand et Etienne Désiré Sourd, maître cordonnier, tous deux domiciliés et demeurant au Revest comme « témoins instrumentaires ».

Amis lecteurs, il ne vous reste plus qu'à trouver ce puits!

Cette Communale.



propriete
de Saint Anthoine

propriete du Sieur Charlois.

Une Communale.

21022.

Sur.

Lou cantoun de l'inquiet

Extrait du bulletin de liaison des comités communaux des feux de forêts

n°25-Juin 1995

par André Quadruppani

La forêt parisienne

« 485 000 arbres qui peuplent les bois de Boulogne et de Vincennes, squares, cimetières, cours d'écoles et jardins privés ...

Pour l'entretien: 4000 fonctionnaires, dont 200 élagueurs-acrobates, et un budget équivalent à celui du ministère de l'environnement (1,2 milliards de francs) ; une pépinière de 30 ha à Rungis et un arboretum de 12 ha dans le bois de Vincennes où l'on conserve 862 variétés adaptées au climat parisien.

La « reconquête » des Champs-Élysées a eu recours à la fabrication de bacs de béton protégeant les racines des arbres existants pendant le chantier. Puis, on est allé chercher, dans des pépinières allemandes, des sujets supplémentaires de même grosseur. Chacun des platanes de « la plus belle avenue du monde » serait revenu à 375 000 francs ...

Le maintien, au-dessus du parking du complexe alimentaire de Bercy, de trois platanes et de deux érables, grâce à des caissons sur pilotis, a coûté 500 000 francs pièce .»

(Extrait du journal « Le Monde » du 09/06/1995)

P.S.: Le fruit de tous ces arbres, c'est ... le louis d'or !

L'aubre que noun pourto fru,
Dou mens presto soun ombro.

L'arbre qui ne porte pas de fruit,
Du moins prête son ombre.